

**Population et sociétés, ISSN 0184-7783**

**N. 426 (septembre 2006)**

Éditorial- Vie professionnelle et naissance: la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes

- Au bout de deux ans, plus d'une femme sur deux reprend son activité
- Peu de changement pour les pères
- Réduire ou interrompre son activité professionnelle : entre choix et nécessité
- Les hommes sans emploi s'investissent dans la sphère professionnelle, les chômeuses se découragent

Encadré 1: L'enquête Familles et employeurs

Encadré 2: L'allocation parentale d'éducation (APE)